



Envoyé par courriel

justin.trudeau@parl.gc.ca

Montréal, 8 mars 2021

Le très honorable Justin Trudeau
Premier ministre du Canada

Objet : Haïti: Le Canada doit cesser tout appui au gouvernement de Jovenel Moïse

Monsieur le Premier Ministre,

Le 7 février 2021, le président de facto d'Haïti, Jovenel Moïse, est demeuré en poste en violation de la Constitution, au mépris de la reconnaissance de la fin de son mandat par de nombreuses institutions indépendantes, religieuses, organisations de défense des droits humains et syndicats, comme notamment la Fédération des Barreaux d'Avocats de la République et le Conseil supérieur du Pouvoir judiciaire. Il a ensuite procédé à l'arrestation arbitraire de vingt-trois personnes, dont un juge de cassation et en a mis à la retraite trois autres, en violation de l'état de droit et de la séparation des pouvoirs, ce qui laisse présager une centralisation du pouvoir et d'une répression encore plus grande dans les mois à venir.

Les groupes de la société civile signataires souhaitent par cette lettre manifester leur appui aux groupes de la société civile haïtienne qui se mobilisent actuellement pour défendre une réelle démocratie et l'état de droit en Haïti et répondre à leur appel aux peuples du monde entier de « montrer leur solidarité avec le peuple haïtien dans ses efforts pour se débarrasser du régime criminel, rétrograde, corrompu et dictatorial » de Jovenel Moïse..

Nous demandons, tout comme une coalition naissante d'organisations de la société civile de plusieurs pays, que cesse le silence complice de plusieurs États, dont le Canada, sur la situation sociopolitique haïtienne et que ces États cessent d'appuyer le gouvernement de Jovenel Moïse. Au vu de nombreuses analyses, cet appui est bien ce qui a permis son maintien au pouvoir malgré les protestations massives de la population depuis juillet 2018.

Le respect des droits de la population haïtienne, la fin de l'impunité et les violences qui minent les pratiques démocratiques passent aussi par le respect du droit à l'autodétermination du peuple haïtien et la fin des ingérences externes dans ce processus de transition démocratique. Le Rapport du Haut-commissariat de l'ONU du 19 janvier dernier soulignait d'ailleurs des violations flagrantes de la Constitution et des droits humains en Haïti par le gouvernement de Jovenel Moïse faisant état « d'une épidémie d'enlèvements chaque jour parfois par dizaines, des élèves d'écoles publiques et privées sont enlevés contre rançon, les filles sont violées. Dans un même temps, des chefs de gangs armés manifestent sous la protection de la police, et les victimes qui dénoncent ces crimes sont réprimées et arrosées de gaz lacrymogène. »¹.

Les groupes de la société civile signataires demandent instamment et urgemment ::

1. Aux États impliqués, par l'intermédiaire du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), de l'OEA et des ambassades, de cesser de soutenir le régime criminel et inconstitutionnel de Jovenel Moïse et de respecter le droit à l'autodétermination du peuple haïtien ;
2. Au Canada, membre clé du Core Group, de cesser son appui au gouvernement de Moïse, de plus en plus décrié et dénoncé pour son implication dans des massacres et des violences visant à établir un climat de terreur, à déstructurer l'opposition et à empêcher l'émergence d'une réelle alternative.;
3. Au Canada, de cesser toutes formes d'appui au processus électoral illégitime et au projet de réforme de la Constitution que le pouvoir veut mettre en place, processus ne respectant pas les standards d'indépendance requis pour fonder la légitimité d'un gouvernement. La présidence ayant failli à organiser des élections législatives prévues par la Constitution, gouverne aujourd'hui par décrets en détenant tous les pouvoirs à elle seule ;
4. Au Canada et aux institutions internationales, de considérer les alternatives de transition, sans ingérences externes, proposées par les différents secteurs de l'opposition et de la société civile au lieu d'appuyer aveuglément le gouvernement de Jovenel Moïse. Ces groupes exigent la mise en place d'un gouvernement de transition à compter du 7 février 2021, date à laquelle la Constitution stipule formellement la fin du mandat du président. Ce gouvernement, accompagné par une instance de transition, devrait avoir un mandat d'une durée d'au moins deux ans. De plus, il serait établi selon une procédure institutionnelle précise, déterminée de manière concertée au sein de la société civile et de l'opposition, qui assurerait son terme limité et son indépendance, afin de travailler à l'adoption d'une nouvelle constitution selon les vœux du peuple haïtien, de préparer de nouvelles élections, d'adopter un plan pour soulager les misères de la population, de remettre de l'ordre dans l'administration publique, et de restaurer le système judiciaire.

¹ Laënnec Hurbon, <https://blogs.mediapart.fr/laennec-hurbon/blog/310121/l-image-de-l-onu-et-la-democratie-en-haiti>

Nous demandons de plus une rencontre avec vous afin de discuter des meilleurs moyens de favoriser une transition démocratique en Haïti, dans le respect de sa souveraineté.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.

La Concertation pour Haïti²

c.c : L'honorable Marc Garneau
Ministre des Affaires étrangères du Canada
marc.garneau@parl.gc.ca

Cette démarche est soutenue par

Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC)

Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux du Québec (APTS)

Alternatives

Artisans de paix internationale

Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI)

Carrefour de solidarité internationale de Sherbrooke

Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

Centre international de solidarité ouvrière (CISO)

Centre justice et foi

Clowns Sans Frontières

Comité de solidarité / Trois-Rivières

Confédération des syndicats nationaux (CSN)

² La Concertation pour Haïti, l'instigatrice de cette lettre, est une coalition de solidarité avec Haïti regroupant des organisations de la société civile québécoise œuvrant sur le terrain en Haïti et des individus, dont le mandat consiste à promouvoir la solidarité canadienne et québécoise avec le peuple haïtien.

Congrès du travail du Canada (CTC)

Conseil central du Montréal métropolitain- CSN (CCMM-CSN)

Conseil régional FTQ du Montréal métropolitain (CRFTQMM)

Développement et paix – Caritas Canada

Église unie du Canada

Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ)

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ-CSN)

Fonds humanitaire des Métallos

Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)

Syndicat des Métallos du Québec

Terres Sans Frontières

Unifor-Québec

Contact

Hélène Gobeil
Responsable des communications
AQOCI
438-828-2965
communications@aqoci.qc.ca